



## Droit de Prêt

### Préambule

**Le droit de prêt consiste à déclarer les ventes de livre (et les produits ayant au moins un de leurs taux de TVA à 5.5%) faites aux bibliothèques ou tout établissement relevant de cette loi (18 juin 2003). Cette déclaration pourra donc être partiellement différente de la facture émise, cas où celle-ci contient d'autres produits que le livre (papeterie, disques).**

### Présentation

#### I Définition des intervenants dans la vente

- facturé par (c'est vous, l'émetteur la facture) (obligatoire)
- facturé à (c'est le destinataire de la facture) (obligatoire)
- commandé par (c'est l'émetteur de la commande)
- livré à (c'est le destinataire final de la livraison)

Dans un premier temps, il nous faut identifier les intervenant concernés par leur GENCOD. Pour ce faire nous irons dans le fichier client et en [Communication] nous saisissons le GENCOD (13 caractères) de l'intéressé avec en remarque **GENCOD/DP** (Important)

#### Difficultés concernant les intervenants

Il s'agit de factures établies à l'adresse d'un client dont l'objet à été commandé et livré à un autre client (exemple de Mairie payant pour le compte d'une bibliothèque).

Dans ce cas nous allons devoir repérer et renseigner les éléments constituant la relation.

#### II Périodes de déclaration

Deux périodes ont été définies par la SOFIA, société de gestion de droits d'auteurs agréée par le Ministère de la Culture pour la gestion du droit de prêt.

- 1 – période « transitoire » : du 1<sup>er</sup> août 2003 au 31 décembre 2004
- 2 – période « standard » : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005

La période transitoire autorise de déclarer un nombre total de titres, d'exemplaires et un montant.

Remarque : Les utilisateurs de i préface depuis au moins le 1 août 2003 n'utiliserons pas la période transitoire.

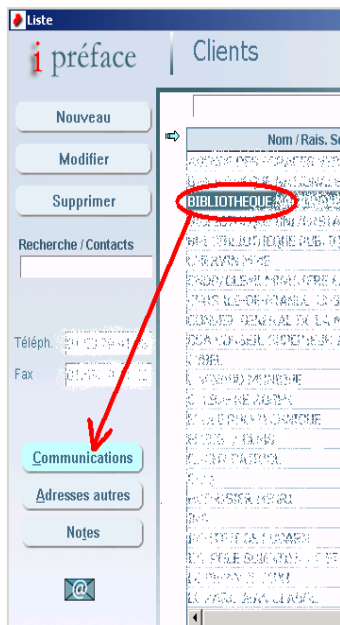
#### III A qui adresser les déclarations ?

Les déclarations seront télé transmises par i préface à DILICOM

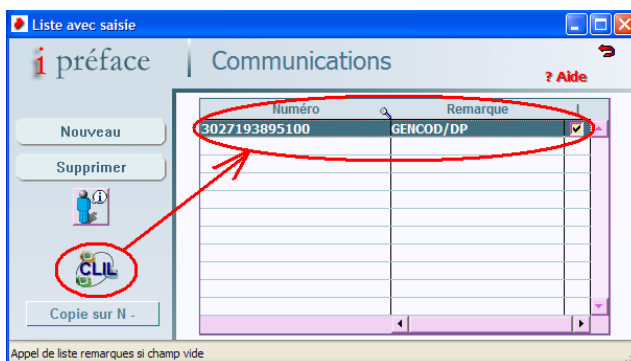
# Fonctionnement

## \* Identification des intervenants

Renseigner le GENCOD des clients concernés par le droit de prêt. Pour trouver son GENCOD, dirigez-vous vers le site de la CLIL <http://www.clil.org> (ou accès direct à partir de la liste des communications du client dans i préface).



Recherchez votre client puis cliquez sur le bouton [Communication]



Lien direct avec vers le site de la CLIL. Renseignez le champ Numéro par le GENCOD du client et mentionnez GENCOD/DP dans le champ Remarque. Ceci est important, c'est ce qui permettra de trier les clients concernés par le droit de prêt.

Remarquez le bouton **Copie sur N -** . Il permet de copier ces informations sur les dossiers N-1 et N-2. (Attention à paramétrer ces dossiers sous « Statistiques »)

## \* Doit de prêt

### ♦ Recherche des documents

Nous accéderons au Droit de prêt par le bouton « Plus... » du menu général.

Plus ...

Droit de Prêt

### - Sélection et recherche des documents -

**Droit de Prêt**

Sélection

Du  Au

Ensemble des factures.

Sélection sur Taux de TVA

Vous définirez la période correspondante à vos déclarations ainsi que le taux de TVA sélectif (5.50). Lancez la recherche, seules les factures adressées aux clients ayant été renseignés par leur GENCOD apparaîtrons.

Cochez la case [Ensemble des factures] si vous avez besoin de visualiser toutes les facture afin de repérer celle faisant l'objet de déclaration.

Le contenu des factures laissera apparaître uniquement les produits taxés à 5.50 %.

### - Résultat de la recherche -

Liste

préface | Factures et Droit de prêt. Du 01/07/2004 Au 30/09/2004

Date	Numéro	Libellé	Montant HT	MoTTC	S
02/09/2004	24000125	DEL VENTE DE LA...	370,75	399,50	✓
02/09/2004	24000124	DEL VENTE DE LA...	814,11	858,89	✓
02/09/2004	24000123	DEL VENTE DE LA...	1 311,09	1 383,20	✓
02/09/2004	24000122	DEL VENTE DE LA...	875,41	923,56	✓
08/09/2004	24000131	DEL VENTE DE LA...	-260,19	-274,50	✓
08/09/2004	24000133	DEL VENTE DE LA...	1 948,86	2 056,05	✓
08/09/2004	24000130	DEL VENTE DE LA...	-456,94	-482,07	✓
08/09/2004	24000132	DEL VENTE DE LA...	1 322,52	1 395,26	✓
08/09/2004	24000129	DEL VENTE DE LA...	1 634,63	1 724,53	✓
15/09/2004	24000143	DEL VENTE DE LA...	1 220,11	1 287,74	✓
15/09/2004	24000154	DEL VENTE DE LA...	174,24	183,82	✓

Montant HT soumis au droit de prêt : 28 503,08

Code	Libellé écriture	Quant.	T	P.P.TTC
220355307	QUI A VOLE LA CAMIONNETTE D'AHMED ? - BRAUD/LENGLET - CASTER	1,00		13,50
221106618	CONTES DES SANTALS - LA NAISSANCE DE L'HERBE SABBAI - DALADI	1,00		8,00
208161632	15 CONTES D'AFGHANISTAN - SOLET, BERTRAND - CASTOR POICHE	1,00		5,00
208161271	LES ROUGES ET LES NOIRS - BEN KEMOUN/GIREL - FLAMMARION-PERI	1,00		12,00
222005496	LE BOUQUET DE ROSES - HELFT/NOVI - DESCLEE DE BROUWER	1,00		13,00
207053707	J'AI ME PAS LA POESIE - CREECH, SHARON - GALLIMARD-JEUNESSE	1,00		5,20
221105550	SUR LE FLEUVE - SCHULZ, HERMANN - ECOLE DES LOISIRS	1,00		9,00
207053624	L'INVITE DES CE2 - ARROU-VIGNOD, JEAN-PHILIPPE - GALLIMARD-JEU	1,00		3,60

QUI A VOLE LA CAMIONNETTE D'AHMED ? - BRAUD/LENGLET - CASTERMAN [220355307]


i préface vous présente soit les factures concernées par le droit de prêt soit l'ensemble des factures pour les identifier au travers des GENCODS des clients.

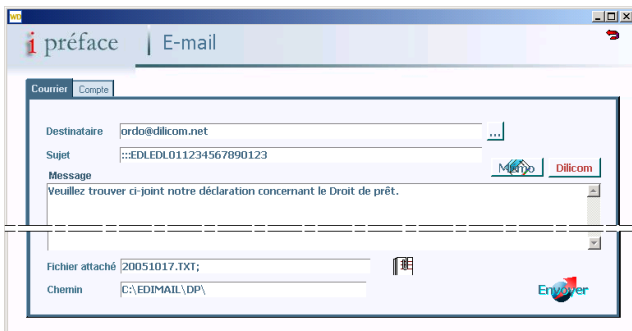
## ◆ Envoi du fichier de déclaration

E.D.I.	GENCOD Librairie	1234567890123	
Date	17/10/2005	Nombre de Documents	40
Chemin	C:\EDIMAIL\DP\	Nom du fichier	20051017
<input type="checkbox"/> Période Transit.	Création du fichier EDI		

Important : Après avoir décoché [Ensemble des factures] et visualisé une dernière fois les factures faisant l'objet de la déclaration, nous indiquerons le GENCOD de la librairie, le nombre de factures faisant l'objet de la déclaration étant affiché automatiquement à côté de la date. Nous lancerons la création du fichier dit EDI.

### Création du fichier EDI

Après la création, en cliquant sur  nous télé transmettrons notre fichier à DILICOM.



Il suffira de cliquer sur Dilicom pour que les éléments du message soient renseignés.  
Remarque : Le texte du message n'est pas obligé.

NB : Le fichier de déclaration est stocké sur votre disque dur sous C:\EDIMAIL\ c'est un fichier texte.

## ◆ Période transitoire

Concerne la période du 1<sup>er</sup> août 2003 au 31 décembre 2004. Si vous ne possédez pas i préface à cette époque et que vous souhaitez l'utiliser pour effectuer vos déclarations, nous vous invitons à nous appeler pour vous indiquer la procédure à suivre. Cette déclaration pouvant être globale, contenant uniquement la quantité de livre, le prix moyen (pour déterminer le montant) et le nombre de titres (contenu dans libellé de l'écriture document).

